

ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE (ASMV)

Aperçu du fonds

Banque dépositaire	Banque Lombard Odier & Cie SA
Année de lancement	Octobre 2013
Monnaie	CHF
Souscription/Rachat	quotidien jusqu'à 14 h (T)
Clôture de l'exercice	30 septembre
Distribution	aucune, capitalisation
Indice de référence	SPI
Fortune totale	CHF 71.53 mn
Portefeuille de base	CHF 90.15 mn
Nombre de positions	32
VNI Catégorie II	CHF 1'996.19
VNI Catégorie III	CHF 2'001.95

Gérant du fonds

Gérant du fonds	Unigestion
Gérant du fonds dès	Octobre 2013
Signataire UNPRI	oui

Souscription / Rachat

Valeur souscription	T + 3 jours
Valeur remboursement	T + 3 jours

Chiffres clés

Tracking Error ex-post	2.78%
Beta	0.91

ESG

Exercice des droits de vote	Oui
Liste d'exclusion	Oui

Morningstar Style-Box™, 1

			Large
			Mid
			Small
Value	Blend	Growth	Size
			Style

Source: Morningstar

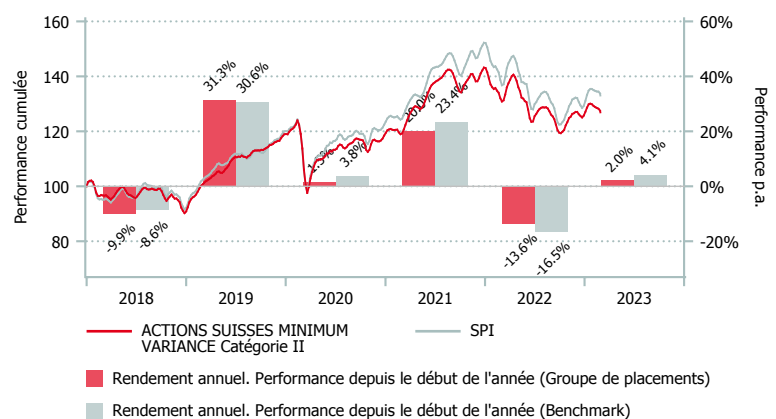
Politique d'investissement

ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE est un groupe de placements géré activement, investi dans des sociétés du Swiss Performance Index (SPI). En sont exclus les titres au profil de risque instable et dont la liquidité est insuffisante. Dans un deuxième temps et sur la base d'un modèle propriétaire quantitatif, un portefeuille est construit avec pour objectif la minimisation du risque absolu. La dernière étape est basée sur la recherche fondamentale et consiste à détecter et éviter les risques cachés. Le portefeuille comprend en règle générale entre 35 et 50 sociétés. La position par entreprise ne doit pas dépasser de plus de 5 points de pourcentage son poids dans le Swiss Performance Index (SPI). L'objectif de placement est de dégager à moyen long terme une performance supérieure à celle de l'indice de référence avec une volatilité réduite.

Les critères ESG de l'association suisse pour des investissements responsables (SVK-ASIR) sont appliqués. Le portefeuille ne comprend pas les titres exclus par l'ASIR. Les entreprises (sociétés minières ou producteurs d'électricité), qui réalisent plus de 25 % de leurs chiffres d'affaires à partir du charbon thermique, sont également exclues de l'univers d'investissement, selon les classifications de Sustainalytics.

Depuis janvier 2020, les droits de vote des actionnaires sont activement exercés par le gestionnaire sur la base des recommandations de spécialistes de la gouvernance d'entreprise. Pour plus d'informations, voir la fiche ESG sous www.istfunds.ch/produits-cours.

Performance en CHF (en %, nette de frais)



	1 m.	3 m.	6 m.	1 a.	3 a.*	5 a.*	Vol. 3 a.
ASMV cat. II	-2.01	0.20	0.71	-5.47	4.62	5.50	13.15
ASMV cat. III	-2.00	0.21	0.73	-5.43	4.67	5.55	13.15
BM	-1.29	0.73	2.14	-5.72	6.33	6.87	14.18

*annualisée

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	YTD
ASMV cat. II	20.31	-9.90	31.26	1.49	19.98	-13.64	2.04
ASMV cat. III	20.37	-9.86	31.32	1.54	20.03	-13.60	2.04
BM	19.92	-8.57	30.59	3.82	23.38	-16.48	4.14

ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE (ASMV)

Répartition du portefeuille (en %)

Top 10 (en %)

	ASMV	BM
Nestlé (nom)	15.2	19.1
Roche (bon)	12.1	12.5
Novartis (nom)	11.8	11.8
Zurich Insurance Grp (nom)	5.2	4.4
Geberit (nom)	4.3	1.1
Swisscom (nom)	4.3	1.0
Swiss Re AG (nom)	4.1	1.9
SGS (nom)	3.7	0.9
Swatch Group (port)	3.7	0.6
Barry Callebaut (nom)	3.5	0.4

Secteurs (en %)

	ASMV	BM
Santé	28.4	33.0
Biens de consom. de base	18.7	21.3
Finance	18.2	16.8
Industrie	11.7	11.0
Services informatiques	6.6	1.9
Consomm. non essentielle	4.9	6.0
Services télécom	4.3	1.0
Immobiliers	3.5	1.3
Matériaux	3.0	7.5
Autres (liq. comp.)	0.7	0.0

Points de repère

	Catégorie II	Catégorie III
Numéro de valeur	34.706.367	22.431.333
ISIN	CH0347063676	CH0224313335
Investissement minimum en CHF	-	> 30 Mio.
TER KGAST/CAFP ² en % p.a. au 30.09.2022	0.50	0.46
dont TER fonds cibles ³ en % p.a. au 30.09.2022	0.40	0.40
Frais achat / vente en % ⁴	0.10	0.10

¹ La Morningstar Style Box™ décrit graphiquement la stratégie d'investissement dominante d'un fonds. Informations sur www.morningstar.com.

² Le ratio des charges d'exploitation TER KGAST/CAFP comprend l'entier des frais avec pour exceptions les coûts de transactions ainsi que le droit de timbre et les taxes de bourse

³ Le TER fonds cibles est composé du TER de chaque fonds cible pondéré par son poids, respectivement des fonds institutionnels de IST. Le chiffre indiqué correspond à la valeur du dernier TER calculé. Il est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse dans le futur.

⁴ en faveur du groupe de placements

Source de données pour le benchmark: SIX Swiss Exchange